

Bienvenue à la Centrale Bergum



Consignes de sécurité à l'intention des employés et des entrepreneurs



Collaborer pour améliorer la sécurité

Vos connaissances seront testées après la présentation.



Accès au site

Des contrôles d'alcool et des fouilles sont régulièrement effectués

- Vous vous adressez à votre personne de contact de ENGIE sur le site
- Vous recevez une carte d'accès pour le site
- Vous utilisez cette carte pour entrer et sortir
- Vous portez toujours votre carte de visiteur sur vous
- Des contrôles d'alcool ou de drogue peuvent être effectués à l'entrée
- Votre sac et/ou votre véhicule peuvent être contrôlés par des agents de sécurité à la sortie du site



S'INTERDIRE

Ne travaillez pas et ne conduisez pas sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant



Incendie ou accident

Restez calme et prenez d'abord soin de votre sécurité

Appelez le numero d'alarme pour signaler un incendie ou un accident:

+31 (0)88 769 22 22

Signalez en cas d'incendie ou d'accident:

- Votre nom et votre numéro de téléphone
- Le site Bergum
- La place de l'incendie ou de l'accident
- La nature et la gravité de l'incendie ou de l'accident
- Le nombre de victimes



Lieu de rassemblement en cas d'évacuation

Suivez les instructions de votre superviseur et de l'agent HSE

Alarme d'évacuation: Slow Woop



Lieu de rassemblement est situé à proximité du poste de garde.



Nos règles qui sauvent des vies

Le non-respect peut entraîner des accidents grave

À FAIRE



S'ACCROCHER

Accrochez votre harnais quand vous travaillez en hauteur



S'ÉCARTER

Positionnez-vous en dehors de la trajectoire des véhicules, installations et équipements en mouvement



VÉRIFIER

Vérifiez l'absence d'énergie (mécanique, chimique, électrique, fluides sous pression, etc.) avant de commencer des travaux



S'ASSURER

Descendez dans la tranchée seulement si une protection appropriée contre l'ensevelissement est en place



CONTRÔLER

Avant d'entrer dans un espace confiné, contrôlez que l'atmosphère est sûre et surveillez-la pendant que vous travaillez

À NE PAS FAIRE



S'ARRÊTER

Ne réalisez pas de travaux avec point chaud, avant que les risques d'incendie ou d'explosion aient été éliminés



ÉVITER

Ne passez pas ou ne restez pas sous une charge



S'INTERDIRE

Ne travaillez pas et ne conduisez pas sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant



BANNIR

Ne manipulez pas votre téléphone ou tout autre moyen de communication lorsque vous conduisez

Circulation

La loi de la circulation routière est applicable sur le site

- Vous ne pouvez entrer sur le site avec votre véhicule qu'avec l'autorisation du garde
- Vous vous servez de la carte de stationnement donnée par le garde
- Vous roulez toujours à une vitesse sûre ne dépassant pas 15 km/h
- Vous donnez toujours la priorité aux cyclistes et aux piétons
- Ne vous garez pas devant les sorties et les extincteurs
- Vous ne stationnez que sur les emplacement indiqués avec un panneau P



BANNIR

Ne manipulez pas votre téléphone ou tout autre moyen de communication lorsque vous conduisez



S'ÉCARTER

Positionnez-vous en dehors de la trajectoire des véhicules, installations et équipements en mouvement

Protection personnelle: EPI

Vérifiez toujours si les EPI offrent une protection correcte

Obiligatoire de porter sur le site, sauf si prescrit autrement:



Casque de sécurité



Chaussures de sécurité



Vêtement de travail antistatique et retardateur de flamme



Lunettes de sécurité

EPI complémentaires (prescrits sur le permis de travail)

Utilisez toujours les EPI complémentaires prescrits

Vous êtes obligé de porter les EPI suivants en cas d'indication.



Protection des mains



Protection respiratoire



Protection contre les chutes



Protection auditive



Protection du visage



S'ACCROCHER
Accrochez votre harnais
quand vous travaillez
en hauteur

Permis de travail

Le permis de travail est pour votre sécurité et celle des autres

- Il est obligatoire de travailler sur le site, avec un permis de travail valide pour effectuer les travaux correspondants
- Le permis de travail est émis par le responsable d'intervention (en néerlandais: Interventie Verantwoordelijke, ou IVV-er)
- Les prescriptions principales nécessaires pour exécuter les travaux se trouvent sur le permis de travail
- Si le permis de travail n'est pas clair, demandez des explications!
- Servez-vous des EPI prescrits sur le permis de travail



LMRA (ARDM) Last Minute Risk Analysis

Si la réponse est 'Non' ou en cas de doute → **STOP! Allez voir votre supérieur hiérarchique et expliquez la situation**

Contrôlez les points suivants chaque fois que vous commencez une nouvelle tâche, à chaque endroit et chaque jour:

- Est-ce que le travail que je dois effectuer est clair?
- Est-ce que je sais sur quelle partie de l'installation je dois travailler?
- Est-ce que mon lieu de travail est propre et sûr?
- Est-ce que le permis de travail m'a été expliqué?
- Est-ce que je connais les risques de mon travail?
- Est-ce que les parties de l'installation sont sécurisées de la façon que le permis de travail le prescrit? Est-ce que j'ai vérifié ça?
- Est-ce que des mesures de sécurité sont conformes au permis de travail?
- Les équipements de travaux et les équipements de protection individuelle (EPI) sont-ils homologués et adaptés à mon travail?



Signalisation de sécurité

La signalisation de sécurité est aussi installée pour vous

- Zone dangereuse (travaux, levage de charges etc).
Ne pas entrer sans permission!
- Danger de se cogner, de tomber, de trébucher,
de rayonnement.
Ne pas entrer sans instruction!
- Interdit d'entrer sans permission!
- Danger d'explosion.
Ne pas entrer sans instruction!
- Champ magnétique, ne pas entrer sans instruction!



Vue d'ensemble des symboles de danger

Assurez-vous de connaître les risques de substances dangereuses



Inflammable



Nocif ou irritant



Corrosif



Dangereux pour l'environnement



Explosif



Gaz sous pression



Néfaste à la santé à long terme



(Très) toxique



Comburant

Sensibilisation à la sécurité, l'ordre et la propreté

Notifiez toutes les situations dangereuses et les particularités à votre personne de contact

- Travaillez uniquement avec des échafaudages contrôlés (voir la date du contrôle)
- Obturez des ouvertures dans les cloisons ou dans les sols avec du matériel d'échafaudage ou des clôtures
- Des fuites d'huile et des matériaux contenant de l'amiante ou des fibres céramiques doivent être immédiatement notifiés à votre responsable d'intervention
- Les extincteurs, les issues et les voies de secours doivent toujours être accessibles
- En cas d'arrêt de vos travaux (pause/fin de temps de travail), jetez vos ordures et rangez votre lieu de travail
- Évitez le danger de trébuchement en rangeant votre lieu de travail et les voies de passage
- Triez vos déchets et mettez les dans les conteneurs appropriés



Tolérance Zéro

Nous sommes mutuellement responsables en cas de comportement dangereux

- Si vous ne suivez pas les règles, les conséquences peuvent être graves
- Un système de vidéosurveillance est présent sur le site et des surveillants notent les infractions
- Le but est une application stricte des règlements de sécurité
- Nous utilisons des cartes jaunes et rouges en cas d'infraction
- Une carte rouge est donnée par exemple en cas d'utilisation d'alcool ou de drogue
- En cas de carte rouge, l'employé est immédiatement expulsé du site et il n'a plus droit d'accès dans tous les sites de ENGIE



Règles du site pour votre sécurité

Faites-nous connaître les points d'amélioration de notre site

- Il est interdit d'entrer sur le site sous l'influence de, ou en possession d'alcool et/ou de drogues
- Il n'est permis de fumer que dans les espaces destinés aux fumeurs
- Notifiez immédiatement toutes les situations dangereuses et tous les (presque) accidents à votre supérieur hiérarchique ou à la personne de contact de ENGIE
- Il n'est permis de prendre des photo's ou de filmer qu'après avoir eu l'autorisation d'un supérieur hiérarchique de ENGIE



S'INTERDIRE
Ne travaillez pas et ne conduisez pas sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant



Utilisation de clés USB ou de disques durs

Ne connectez aucun appareil au système du site

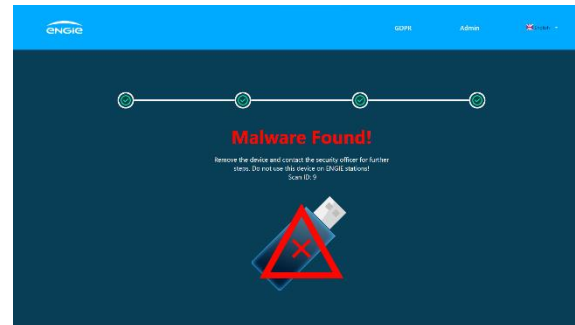
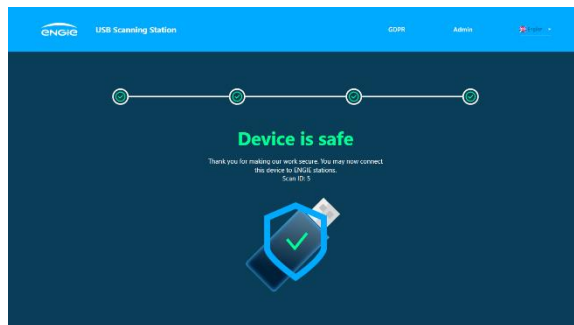
- Il est interdit d'utiliser des clés USB, des disques durs ou autre support pour récupérer des données de transfert à partir d'un système industriel



Scan de clés USB ou de disques durs

Scannez n'importe quel périphérique externe à chaque fois avant utilisation

- Utilisez de préférence un appareil destiné uniquement au site ENGIE
- Le site peut vous fournir une clé USB
- Dans le cas où il n'y a pas d'autre solution que l'utilisation de clés USB, disques durs ou tout autre support, contactez votre personne de contact de ENGIE
- Chaque fois avant de connecter un appareil au système du site, l'appareil doit être scanné par votre personne de contact de ENGIE.
Cela doit être fait à l'aide d'un équipement de numérisation ENGIE.
L'analyse devrait montrer qu'aucun virus n'a été détecté.



Utilisation d'appareils externes

Contactez toujours votre personne de contact ENGIE ou le responsable de la cybersécurité du site

- Il n'est pas autorisé de connecter des appareils externes, tels que des ordinateurs portables, aux systèmes présents sur place
- Si cela est nécessaire pour votre travail, consultez toujours votre personne de contact ENGIE
- Demander si ENGIE dispose d'un ordinateur portable pour effectuer les travaux
- Si ce n'est pas le cas, ENGIE a le droit d'évaluer votre ordinateur portable sur un certain nombre de points:
 1. L'appareil est à jour en termes de système d'exploitation
 2. La validation des définitions de virus date de moins de 2 jours
 3. La validation que l'appareil a été récemment analysé et exempt de logiciels malveillants



Travaillez sûrement.... ou ne travaillez pas!

Nous nous confrontons à propos de comportements dangereux

- Nous trouvons très important que vous reveniez en bonne santé et sans blessure dans votre famille!
- Nous vous souhaitons beaucoup de succès sur notre site.

No life at Risk
 A circular diagram with 'No life at Risk' in the center. Surrounding it are icons for 'STOP THE WORK', 'SHARED VIGILANCE', 'LAST MINUTE RISK ASSESSMENT', 'EVENTS & INCIDENTS', and 'STOP THE WORK'. Text around the circle includes: 'I report and observe the work that I think is unsafe', 'I stop the work that I think is unsafe', 'I alert someone if his or her safety seems threatened', 'I report events and incidents to learn from them', 'I ensure that I am vigilant for my own safety and for everyone's safety', 'I stop work before starting work as there may be new risks', and 'I report and observe the work that I think is unsafe'.

SHARED VIGILANCE
 Shared vigilance is being vigilant for your own and for everyone's safety. Alert someone if his or her safety seems threatened, and know how to react to someone who intervenes to protect your safety and wellbeing.

LAST MINUTE RISK ASSESSMENT
 One minute to check the work environment before starting an activity.
 ✓ I stop and observe: I report and observe the work that I think is unsafe.
 ✓ I analyze the work to be done: what are the different tasks to be performed?
 ✓ I assess the risks: are all the safety rules respected?
 ✓ I check that all risks are under control: is it, in fact, the manager?
 ✓ I ensure the task safety: I only start work having ensured that all safe conditions are met.
 What could be dangerous?
 No life at Risk

EVENTS & INCIDENTS
 I report events & incidents (HiPo, accidents, near misses, unsafe conditions and unsafe acts) to learn from them and to prevent the worst from happening one day.

STOP THE WORK
 Not as safe it could be? Stop immediately. It is everyone's duty to help to ensure that we all work safely. Raise the alert and ask questions:
 • Why is it not safe?
 • How should it be done?
 • What actions need to be taken?
 • When can work resume safely?

STOP WORK AUTHORITY
 Is it safe for you and your colleagues?
 ✓ SAFE JOB
 ✗ UNSAFE JOB
 GO! STOP!
 You have my Authority to stop any job if you think it is unsafe.
 Catherine MacGregor,
 Chief Executive Officer
 ENGIE

LIFE SAVING RULES
 If they had been respected, the life saving rules would have prevented most accidents.
 BE HOOKED UP: Clip on your harness when working at height.
 STOP ASIDE: Stay out of the path of moving vehicles, start and equipment.
 MAKE SURE: Only enter a trench if the appropriate wall supports are in place.
 CONTROL: Test that the atmosphere is safe before entering a confined space and monitor it as you work.
 CHECK: Verify that there is no live energy (mechanical, chemical, electrical, fluids under pressure, etc.) before starting work.
 → ... LIFE SAVING RULES
 HALT: Do not perform hot work until the fire or explosion risks have been eliminated.
 AVOID: Do not walk or stand under a load.
 BAN: Do not work under the influence of alcohol or drugs (including driving).
 STOP: Do not manipulate your phone or any other communication device while driving.
 No life at Risk

ENGIE One Safety
 Our transformation journey to zero fatalities
 Why?
 As a global industry leader, all ENGIE's managers and employees have a duty to put health and safety first whenever they are and whatever they do.
 What?
 The purpose of ENGIE One Safety is to achieve the sustainable elimination of serious and fatal accidents for all individuals working for the Group, including contracted workers.
 How?
 To succeed we all have to Think, to Talk and to Act "Never compromise on Safety".
 One Health & Safety Department
 ENGIE

SAFETY ESSENTIALS
No life at Risk
 Preventing serious and fatal accidents
 one SAFETY
 Think. Talk. Act.





